

>> Rendez-VOUS

● **Bientôt l'hiver : pensez à la formation de vos salariés !**



En partenariat avec la Chambre d'agriculture, l'Asavpa propose des formations techniques courtes pour les salariés d'exploitation, avec prise en charge des frais : salaire, déplacement, repas, frais de formation. Les prochains thèmes portent sur l'irrigation en grandes cultures, la pratique du chalumeau, les travaux d'atelier, l'entretien des petits matériels à moteur, l'itinéraire technique betteraves, les réglages de la moissonneuse-batteuse. Vous pouvez consulter le programme complet 2012 sur le site : www.asavpa-28.fr rubrique Activités/formations.

Contact : Daniel Lazier
02 37 24 45 64

● **Salon régional des pulvérisateurs**

Le salon régional des pulvérisateurs et techniques de pulvérisation se tiendra le 24 mai 2012 à Baignolet près de Fontenay/Conie. Au programme : à 10h30, point sur les adjuvants et les conditions de pulvérisation par l'Inra et Arvalis ; à 15h30, présentation des pulvérisateurs 28 m portés, trainés et automoteurs rapides et 36 m trainés et automoteurs sur un parcours de 500 m à plat et en léger devers. Toute la journée, exposition permanente de pulvérisation : buses, guidage et fermeture de tronçons GPS, rampes de traitement localisés...)

Contact : Jean-Bernard Leclercq
02 37 24 45 54

Formez-vous avec la Chambre d'agriculture

Chaque année, la Chambre d'agriculture propose une palette diversifiée de stages aux actifs de l'agriculture. Des formations techniques en passant par les formations au pilotage de l'exploitation, l'agriculteur peut suivre une session adaptée à ses besoins. La Chambre d'agriculture est certifiée depuis 2004 pour son activité formation et, depuis cette année, pour le conseil et la formation. La dernière enquête montre que 93 % des agriculteurs recommandent nos formations.

Comment être informé des sessions existantes ?

Plusieurs moyens sont utilisés pour diffuser l'information. Le catalogue formation est paru cette année fin octobre. Envoyé à tous les agriculteurs, il est aussi disponible sur le site Internet de la Chambre d'agriculture. Il offre un panorama quasiment exhaustif des sessions proposées. L'information est également communiquée via des plaquettes envoyées à des publics ciblés et/ou mises à disposition sur les présentoirs de la Maison de l'agriculture et des bureaux décentralisés. Enfin, certaines sessions sont annoncés dans Horizons.

A qui s'adressent les formations ?

Elles sont ouvertes à tous : agriculteurs, conjoints collaborateurs, aides familiaux, salariés d'exploitation, etc.

Combien coûte une formation ?

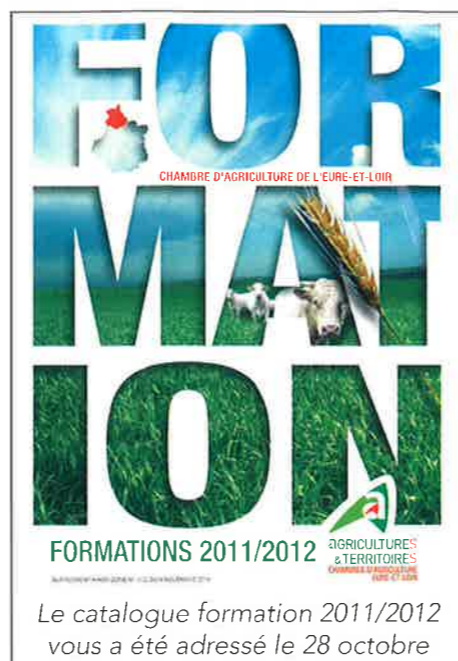
Les dépenses engagées pour la mise en œuvre des formations sont compensées par :

- la participation directe des exploitants agricoles (contributeurs Vivea) qui est fixée, sauf cas particulier, à 35 €/jour.
- Vivea qui prend en charge l'ensemble des coûts restants avec, selon les formations, l'aide de cofinancement (Région, Etat, Europe).

Pour les autres publics, le tarif demandé correspond au coût réel de la session. Chaque participant peut demander à son fonds de formation une prise en charge totale ou partielle.

Qui intervient dans les formations ?

Les sessions proposées sont animées par les conseillers de la Chambre



Le catalogue formation 2011/2012 vous a été adressé le 28 octobre

d'agriculture. Pour des sujets spécifiques, nous faisons appel à des intervenants spécialistes de leur domaine.

Où se déroulent les formations ?

La majorité des sessions se déroule à la Maison de l'agriculture de Chartres et dans les bureaux décentralisés de Châteaudun, Miermaigne et Vernouillet. Selon les besoins, les formations peuvent se dérouler dans n'importe quel autre lieu (exploitation, salle communale, etc.).

Comment s'inscrire ?

Des bulletins d'inscription sont à votre disposition dans le catalogue et les tracts. Il est possible de s'inscrire via le site Internet de la Chambre. Vous pouvez aussi contacter directement votre conseiller habituel ou le pôle formation. Afin d'être sûr d'avoir une place dans la session de votre choix, il est préférable de s'inscrire le plus tôt possible.

Je ne trouve pas ma formation

Si, dans nos propositions, vous ne trouvez pas la session qui vous convient, contactez le pôle formation. Selon la situation, il pourra vous orienter sur une autre session ou mettre en place la formation vous correspondant.

Votre contact

Bertrand de Lacheisserie
Pôle formation
Tél. : 02 37 24 45 42

Informations consultables sur www.eure-et-loir.fr

Supplément au n° 1135 d'Horizons du 25 novembre 2011

>> édito

Philippe LIROCHON
Président de la Chambre d'agriculture

L'Eure-et-Loir renforce son potentiel de production agricole

En ces temps de morosité, la publication il y a quelques semaines, des résultats du Recensement Général Agricole 2010 nous apporte une bonne nouvelle : depuis 10 ans (date du dernier RGA), notre département renforce son potentiel de production agricole. Avec une hausse de 7 % pour atteindre 549 millions d'euros, le département est le seul de la région à afficher une évolution positive de sa production agricole.

Ce gain de production est principalement dû au développement des productions légumières, de pommes de terre, de céréales spécialisées, voire même de porcins. La vente en circuits courts qui s'est organisée y est certainement aussi pour quelque chose. Dans ces résultats positifs, je vois avec satisfaction l'effet des orientations que nous avons voulu donner à travers le projet agricole départemental, dès 1996, et qui se sont concrétisées au fil des années, sous l'impulsion de la Chambre d'agriculture avec l'ensemble des OPA.

Toutefois, à côté de ces aspects positifs, je n'occulte pas le fait que le RGA 2010 met en exergue des points beaucoup plus négatifs : l'accélération de la disparition des élevages en bovin-lait et bovin-viande, l'augmentation de l'âge moyen des exploitants et l'accroissement de la surface moyenne cultivée par exploitation liés notamment à la faiblesse du nombre d'installations.

Dans cette situation, il nous faut conforter les secteurs qui vont bien et redonner des perspectives à ceux qui sont en difficulté. C'est le but du nouveau projet agricole départemental que nous conduisons, toutes organisations professionnelles agricoles confondues, et qui doit tracer les orientations de l'agriculture pour les 10 ans qui viennent.

Partager des objectifs clairs et volontaristes doit nous permettre de continuer à affirmer la vocation agricole de l'Eure-et-Loir.

>> actualité

Le lin oléagineux : une réponse à vos questions de rotation



Vous souhaitez allonger votre rotation ou trouver une culture de printemps ? Le lin oléagineux répond à vos attentes ! Ses atouts agronomiques sont indéniables : il est un bon précédent pour le blé et, en tant que culture de printemps, il aide à mieux maîtriser le salissement (en graminées notamment). Cette année, la production eurélienne a atteint 1200 ha avec pour principal marché l'alimentation animale via la filière Bleu Blanc

Cœur. Les animaux ingèrent un aliment contenant du lin et produisent un lait et/ou une viande naturellement riches en Oméga 3 dont les bienfaits pour le consommateur ne sont plus à démontrer. Avec Graine de Lin 28 (Association des producteurs de lin graine d'Eure-et-Loir), vous bénéficiez, au cours de la campagne, d'un suivi technique qui permet d'optimiser la conduite de votre culture du semis jusqu'à la récolte. Des contrats sont disponibles pour la récolte 2012, alors n'hésitez pas à vous renseigner !

Contact : Aude Pontonnier
02 37 24 45 44

Déclarez votre intention de cesser votre activité !

Tous les exploitants agricoles âgés de 58 ans cette année ont reçu de la Mutualité Sociale Agricole, un formulaire de Déclaration d'Intention de Cessation d'Activité (DICA). Celle-ci s'inscrit dans la loi de modernisation de l'agriculture de juillet 2010 qui comporte des mesures en faveur de l'installation des jeunes et notamment de l'installation hors cadre familial. A charge pour les exploitants de faire connaître leur intention de cesser leur exploitation 18 mois avant leur cessation d'activité. Sauf cas de force majeure, cette déclaration est obligatoire pour obtenir l'autorisation de cumuler la retraite et la poursuite d'activité sur tout ou partie de l'exploitation (parcelle de subsistance). **Vous devez l'adresser à la Chambre d'agriculture (Pôle installation transmission).** Attention : la dé-

claration d'intention est distincte de la demande de retraite et de la demande d'autorisation de poursuivre l'exploitation que vous devrez faire, le moment venu, auprès des organismes concernés.

Si vous ne disposez pas de reprenneur, vous pouvez contacter une conseillère en charge du RDI. Dans ce cas et avec votre accord, l'exploitation pourra être inscrite au répertoire départemental à l'installation (RDI).

Contact : Pôle Installation
Transmission 02 37 24 46 70

>> sommaire

Nitrates Moins Conseil 2012	2
S'équiper pour la traçabilité	3
Forum Biomassinov	3
Formez-vous avec la Chambre	4

● Réunion technique annuelle

La réunion annuelle technique organisée par la Chambre d'agriculture, le Cetiom et Arvalis se déroulera le **lundi 5 décembre de 14h à 18h à la Maison de l'agriculture à Chartres**. Elle constitue le rendez-vous essentiel pour boucler vos achats en morte saison et optimiser vos itinéraires techniques en 2012. Seront présentées les synthèses des essais conduits en 2011 menés sur blé tendre, escourgeon et colza. En découleront les préconisations techniques pour la prochaine campagne.

Contact : Patricia Huet
02 37 24 45 55

● Pensez à Ferti N

En parallèle de votre inscription à la campagne Nitrates moins, pensez au Ferti N ! Les conseillers de la Chambre d'agriculture réalisent votre plan prévisionnel de fumure exigé dans le cadre de la directive nitrates. Conciliant économie, environnement et réglementation, Ferti N vous apporte une tranquillité d'esprit en cas de contrôle, un gain de temps et une optimisation technique de la fertilisation.

Contacts :
Christelle Bercé : 02 37 24 55 51
Didier Agez : 02 37 24 45 66

● Matthieu Le Bras nouvel animateur bassin de la Vigne

Matthieu Le Bras est arrivé le 1^{er} octobre au CA3E comme conseiller animateur du bassin versant de la Vigne. Il occupe ici son premier emploi et remplace à ce poste Sylvain Coudreuse. Originaire du département et âgé de 25 ans, il est ingénieur de l'ESITPA de Rouen. Déjà bien connu d'une partie de l'équipe du CA 3E, Matthieu Le Bras a fait son stage de fin d'études à la ferme du lycée de La Saussaye sur les systèmes de culture innovants et le désherbage mécanique.

Contact : Matthieu Le Bras
02 37 24 45 30

**Nitrates Moins Conseil :
pour une dose d'engrais bien calculée**

L'opération Nitrates Moins, réalisée dans toutes les communes d'Eure-et-Loir, consiste à mesurer, à l'aide de prélèvements de terre, les reliquats azotés à la sortie de l'hiver (c'est-à-dire l'azote minéral présent dans le sol après les pluies hivernales). Cette mesure permet à l'agriculteur d'ajuster la fumure azotée aux besoins des cultures en déduisant l'azote déjà présent dans le sol et disponible pour les plantes.



Quatrième programme de la directive nitrate

Pour les exploitants de plus de 50 ha : réalisation sur 2 îlots au minimum d'une mesure de reliquats d'azote minéral ou utilisation d'un outil de pilotage basé sur un diagnostic de nutrition azotée avec mise en réserve d'au moins 40 kg d'azote par hectare pour un éventuel dernier apport.

Prélevez vous-même (tarière communale)

⇒ du mardi 17 au jeudi 19 janvier 2012
avec un ramassage dans les communes

⇒ ou les vendredi 20, lundi 23 et mardi 24 janvier 2012
en apportant les sacs à Chartres, Dreux, Miermaigne,
Châteaudun et Orgères
ou prélèvements mécaniques payants (voir ci-dessous)
du 2 janvier au 17 février 2012

**Tarif des analyses avec un conseil de fumure
sans prélèvement Quad**

34,50 € HT par parcelle pour trois niveaux de 30 cm.
23,00 € HT pour deux niveaux.

5^{ème} parcelle gratuite

Inscrivez-vous avant le 16 décembre 2011

Prestations liées aux reliquats

⇒ Plan de fumure Ferti-N :

Adhérents
de groupes de développement 97,60 € HT
Non adhérents
de groupes de développement 107,80 € HT

Complément de 103,70 € HT pour obtenir la cartographie de votre
assolement.

⇒ Pack analyse PK avec une remise de
25 % sur le tarif habituel soit :

41,30 € HT pour une analyse chimique
(matière organique, pH eau, et pH KCl,
calcaire total, P₂O₅, K₂O, MgO, CaO, CEC,
cuivre, zinc, manganèse et bore)
56,30 € HT pour une analyse chimique avec
granulométrie

Prélèvements mécaniques possibles du 2 janvier au 17 février 2012. Inscrivez-vous avant le 16 décembre 2011 pour bénéficier des conditions de l'opération groupée. Inscriptions et consultation des tarifs sur le site www.eure-et-loir.chambagri.fr.

- En 2011, 40 % des agriculteurs à plein temps ont réalisé des reliquats azotés avec la Chambre d'agriculture.
- 1 200 agriculteurs ont fait confiance à l'opération Nitrates Moins sur 4 000 parcelles.

Contact : Thierry Savoie
02 37 24 45 73

Opération de la Chambre d'agriculture d'Eure-et-Loir avec la participation du CasDar
Analyses réalisées par le laboratoire d'analyses de la Chambre d'agriculture du Loiret

La traçabilité, s'équiper pour moins subir

Le volet administratif prend de plus en plus de place dans le travail des agriculteurs en raison de contraintes externes et internes aux exploitations. Les exigences réglementaires et administratives sont croissantes, les démarches qualité, l'optimisation de la conduite technique, le passage de consignes impliquent un suivi rigoureux de l'information. Le travail de bureau est devenu incontournable, il n'est plus possible de le négliger. Afin d'y passer le minimum de temps, la Chambre d'agriculture propose aux agriculteurs son outil informatique, Mes p@rnelles. Des utilisateurs de mesparcelles vous le présente dans l'encadré ci-contre.

Merci à Alain, Christophe, Dominique, Guillaume, Luc, Nicolas et Sébastien.

Mes P@rnelles, comme...

- Mémoire > Traçabilité des informations
- Efficacité > De réels gains de temps
- Service > Un outil utile et fonctionnel
- Pratique > Choix du lieu, du moment
- @stucieux > Fait par et pour les agriculteurs
- Rapide > Quelques clics de mise à jour
- Conseils > Réglementation et gestion
- Essentiel > L'essentiel des données
- Logique > Une organisation intuitive
- Liberté > Souplesse des modules
- Ensemble > Une équipe de conseillers
- Satisfaction du travail bien fait !

Contact : Equipe Mes p@rnelles
mesparcelles@eure-et-loir.chambagri.fr
02 37 24 46 00

La région Centre mise sur la biomasse



De plus en plus présents dans de nombreux secteurs industriels, les produits biosourcés ont le vent en poupe. Organisé par le cluster Valbiom Centre, le forum Biomass'innov se propose d'analyser les opportunités offertes par le développement du marché de la valorisation non-alimentaire de la biomasse le **mardi 6 décembre 2011 à Chartres** (Cité des entrepreneurs CCI - 5 bis, avenue Marcel-Proust). Ouverte aux industriels, agriculteurs et acteurs des collectivités territoriales, la journée se déroulera autour de tables rondes et ateliers.

La matinée sera consacrée à une conférence plénière avec la participation d'experts français et européens ainsi que de Claude Roy du Cgaaer*. Trois tables rondes sont prévues : le marché mondial de la biomasse, enjeux et perspectives nationales, enjeux

régionaux. L'après-midi s'organisera autour de trois ateliers : biocombustibles, agromatériaux, biomolécules. Rappelons que de très nombreux secteurs industriels sont concernés par l'éventail grandissant de produits issus de la valorisation végétale et animale qui sont appelés à se substituer progressivement aux matières premières venant de la pétrochimie: agro-matériaux, plastiques biosourcés, biomolécules, bioénergie, agro-matériaux. Selon l'Ademe, la part de marché des produits biosourcés directement issus de la biomasse pourrait atteindre 10% dès 2015 et 40% à l'horizon 2040.

Programme complet sur : www.biomass-innov.fr



* Conseil général de l'alimentation, de l'agriculture et des espaces ruraux.

● Venez découvrir Mes P@rnelles

Venez découvrir Mes p@rnelles avec l'équipe de conseillers de la Chambre d'agriculture. Inscrivez-vous dès maintenant à la formation pour prendre en main l'outil. Elle vous permet de tester l'outil en travaillant sur votre exploitation. A l'issue de cette formation, vous êtes satisfait, vous souscrivez l'abonnement. Les dates des prochaines formations : 1^{er} et 7 décembre 2011 ; 6 et 13 décembre 2011.

Contact : Equipe mesp@rnelles
02 37 24 46 00

● Réussir son installation

La réussite de celle-ci dépendra en grande partie de votre anticipation dans vos démarches. Des experts sont à votre disposition afin de vous informer sur les différentes aides dont vous pourriez bénéficier ; vous orienter vers des interlocuteurs spécialisés selon vos besoins ; vous conseiller sur les actions à réaliser au vue d'atteindre rapidement vos objectifs fixés (bilan de compétence, programme de formation, étude économique...). Un délai minimum de 6 mois à un an semble aujourd'hui nécessaire pour préparer son installation. Vous trouverez sur le lien suivant l'ensemble des informations sur : www.eure-et-loir.chambagri.fr.

Contact : Aurélie Gandon
02 37 24 46 70

● Les couverts végétaux et autonomie vis-à-vis de l'azote

Nous vous proposons deux journées de formation à Chartres : la gestion des intercultures (le 8 décembre 2011) et la recherche de l'autonomie azotée en grandes cultures bio (le 20 décembre 2011). Ces deux jours sont destinés aux agriculteurs bio et sont ouverts à tous les exploitants. Vous pouvez vous inscrire à l'une ou l'autre ou aux deux journées.

Contact : Julie Gall
02 37 24 46 76